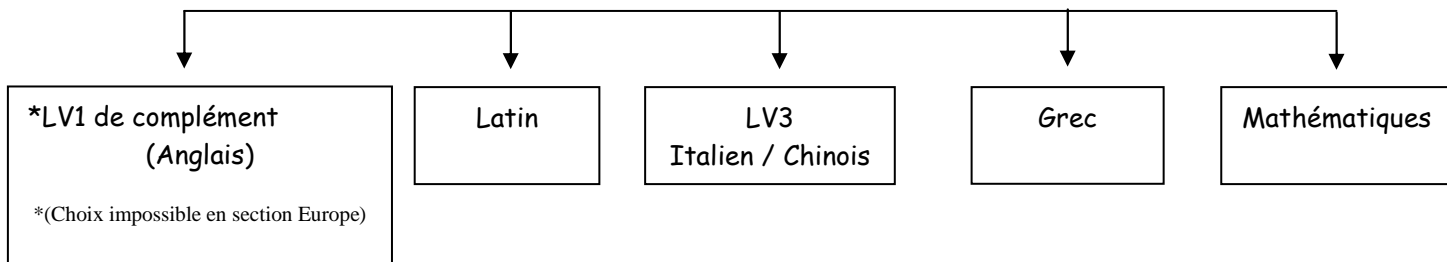


ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES COMMUNS	Coefficient	NB Heures d'enseignement
Français (dont 1 h de culture classique)	3 + 2	7 h
Histoire - Géographie	4	4 h
L V 1 (anglais, allemand)	4	3 h 30
L V 2 (anglais, allemand, espagnol)	4	2 h
Mathématique - Informatique	2	2 h
Enseignement scientifique : Physique - chimie et Sciences de la Vie et de la Terre	2	2 h (1 h SVT + 1 h Ph-chimie)
TPE (Travaux Personnels Encadrés)	2	2 h
ECJS (Education Civique Juridique et Sociale)		1 h / quinzaine
EPS	2	2 h

1 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU CHOIX

(Coef. 4, sauf pour les mathématiques coef. 3)

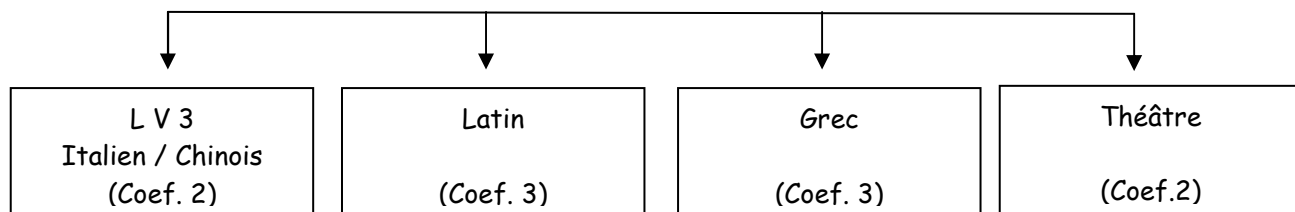
(2 h par semaine)



OPTIONS FACULTATIVES

1 matière au choix

(2 ou 3 h en fonction de l'effectif)



N.B. Langue ancienne et langue vivante 3 ne peuvent être choisies simultanément

BACCALAURÉAT A MENTION EUROPÉENNE

Les élèves qui en **Seconde** ont suivi les enseignements spécifiques à la classe Europe (anglais Europe et 1h d'histoire en langue anglaise) peuvent continuer cette formation linguistique dans les mêmes conditions en Première afin de préparer le baccalauréat général (L, ES, S) à **mention européenne**. L'enseignement Europe peut leur tenir lieu d'enseignement obligatoire.